

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024

VAGUE D

Rapport publié le 04/06/2025

Au nom du comité d'experts :

Bertrand BLANCHETON, co-Président

Christophe GODOWSKI, co-Président

Pour le Hcéres :

Stéphane LE BOULER, Président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation de ses formations pour le prochain contrat quinquennal 2025-2029. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle (bilan de chaque cycle de formation et des formations qui le composent). Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan du cycle et des formations qui le composent.

Table des matières

Table des matières	4
Organisation de l'évaluation.....	5
Présentation de l'offre de formation	6
Analyse globale de l'offre de formation	6
Politique et caractérisation de l'offre de formation.....	7
Qualité pédagogique de l'offre de formation	9
Attractivité, performance et pertinence de l'offre de formation	10
Pilotage et amélioration continue de l'offre de formation.....	10
Conclusion	12
Points forts.....	12
Points faibles.....	12
Recommandations.....	12
Avis d'accréditation des formations.....	13
Formations du 1 ^{er} cycle	13
Formations du 2 ^e cycle	16

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a eu lieu au printemps 2024.

Le comité d'experts du 1^{er} cycle était présidé par M. Bertrand Blancheton, professeur des universités en sciences économiques à l'université de Bordeaux. La vice-présidence du comité a été assurée par Mme Esther Dehoux, maîtresse de conférences en histoire médiévale à l'université de Lille. Le comité d'experts du 2^e cycle était présidé par M. Christophe Godowski, professeur des universités en sciences de gestion à l'université Toulouse III – Paul Sabatier. La vice-présidence du comité a été assurée par Mme Stéphanie Mauclair, maîtresse de conférences en droit privé à l'université d'Orléans.

Ont également participé à cette évaluation :

Pour le comité du 1^{er} cycle :

Mme Katarzyna Blay-Grabarczyk, maîtresse de conférences en droit et sciences politiques à l'université de Montpellier ;
M. Edgar Bruel-Millagou, étudiant en histoire et histoire de l'art à l'université Paul Valéry – Montpellier 3 ;
M. Jean-Pierre Micaelli, maître de conférences en sciences de gestion à l'université Jean Moulin – Lyon 3 ;
Mme Florence Terranova, consultante à IBF International Consulting ;
Mme Aline Wiame, maîtresse de conférences en arts et philosophie à l'université Toulouse – Jean Jaurès.

Pour le comité du 2^e cycle :

Mme Ambre Adamiak, commerciale, étudiante jusqu'en juillet 2022 à l'université de Bourgogne ;
M. Alexis Albarian, maître de conférences en droit à Aix-Marseille Université ;
Mme Delphine Antoine-Mahut, professeure des universités en philosophie à l'École normale supérieure de Lyon ;
Mme Elisabeth Bertin, maîtresse de conférences en sciences de gestion à l'université de Bordeaux ;
Mme Morgane Chevé, professeure des universités en sciences économiques à Université Le Havre Normandie ;
M. Marc Dumont, professeur des universités en urbanisme et aménagement de l'espace à l'université de Lille ;
M. François Goliard, maître de conférences en droit public à La Rochelle Université ;
Mme Sabrina Le Normand-Caillère, maîtresse de conférences en droit privé à l'université d'Orléans ;
M. Aurélien Lignereux, professeur des universités en histoire contemporaine à l'université Grenoble Alpes - Sciences Po Grenoble ;
Mme Hélène Pauliat, professeure des universités en droit public à l'université de Limoges ;
M. Franck Plasse, conseiller spécial auprès du président de l'agglomération Grand Paris Sud ;
Mme Charlotte Prévôt, enseignante en philosophie, sémiologie et culture visuelle à l'École supérieure d'art du Pays basque ;
Mme Maréva Sabatier, professeure des universités en sciences économiques à l'université Savoie Mont Blanc.

MM. Gilles Jacoud et Thierry Poulain-Rehm, conseillers scientifiques, ainsi que Mme Emma Roques et Mme Myriam Mouvagha, chargées de projet, représentaient le Hcéres.

Présentation de l'offre de formation

Le projet d'offre de formation de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en demande d'accréditation compte 91 formations, dont 17 formations (13 licences et 4 licences professionnelles - LP) en 1^{er} cycle et 74 formations de master en 2^e cycle. Au sein du 1^{er} cycle, 5 licences relèvent du domaine Droit, économie, gestion (DEG), 5 du domaine Sciences humaines et sociales (SHS), 2 du domaine Arts, lettres, langues (ALL) et 1 du domaine Sciences, technologie, santé (STS). 3 LP relèvent du domaine DEG et 1 du domaine SHS. Dans le 2^e cycle, 47 masters relèvent du domaine DEG, 17 du domaine SHS, 4 du domaine ALL, 2 du domaine STS, et 4 relèvent à la fois des domaines DEG et SHS.

Les formations en demande d'accréditation sont portées par 13 composantes : l'École des arts de la Sorbonne (EAS), l'École de droit de la Sorbonne (EDS), l'École d'économie de la Sorbonne (EES), l'École d'histoire de la Sorbonne (EHS), l'École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne (EHAAS), l'École de management de la Sorbonne (EMS), l'unité de formation et de recherche (UFR) de Géographie, l'UFR de Mathématiques et informatique, l'UFR de Philosophie, l'UFR de Science politique, l'Institut de démographie de l'université Paris 1 (IDUP), l'Institut d'études du développement de la Sorbonne (IEDES), l'Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme (IREST), auxquelles s'ajoutent le service général Centre d'information et de préparation aux concours d'enseignement et d'administration (CIPCEA), le service commun Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS) et l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Paris Sorbonne Business School.

Les 13 licences, qui pour plusieurs d'entre elles comportent des réaménagements internes, font l'objet d'une demande de reconduction avec le même intitulé. C'est aussi le cas de trois LP. Le projet donne lieu, par ailleurs, au renoncement à quatre formations. La licence *Lettres*, qui était co-accréditée avec l'université Sorbonne Nouvelle dans le cadre d'un parcours de double licence *Philosophie-Lettres*, est abandonnée (la licence *Philosophie*, quant à elle, n'est plus demandée en co-accréditation). Trois LP (*Commerce et distribution*, *Métiers de la communication : publicité*, *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi*) sont retirées des mentions composant l'offre de formation, les deux dernières étant réorganisées en parcours professionnalisants en alternance de la licence *Gestion*. La LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* est transformée en LP *Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique* dans le cadre d'une réorganisation proposée en partenariat avec l'École nationale des sciences géographiques, école membre de l'université Gustave Eiffel, établissement avec lequel une co-accréditation est désormais demandée.

Parmi les masters en demande d'accréditation, quatre le sont dans le cadre de co-accréditations : le master *Analyse et politique économique*, avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'université Paris Sciences et Lettres (PSL) et l'École des ponts ParisTech ; le master *Migrations*, avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) ; le master *Techniques, patrimoine, territoires de l'industrie : histoire, valorisation didactique*, avec le Conservatoire national des arts et des métiers (CNAM) et le master *Économie et psychologie*, avec Université Paris Cité.

Le projet donne lieu aussi à la demande de quatre créations de mentions de master : *Management*, *Management sectoriel*, *Humanités numériques* et *Sciences sociales*. Il donne lieu, en outre, à six restructurations (scission) : *Administration publique*, *Droit privé*, *Droit public*, *Droit de l'immobilier*, *Droit du tourisme et des transports* et *Droit des libertés*. Les autres demandes d'accréditation concernent des reconductions, avec des intitulés de mentions identiques (à l'exception d'une seule, *Économie*, qui voit son intitulé évoluer vers *Économie et psychologie*), dont certaines comportent toutefois des réaménagements internes significatifs.

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne participe à trois programmes d'investissements d'avenir (PIA) : Écrl+, qui vise à améliorer l'expression écrite française des étudiants de licence (PIA 3) ; ORACCLE (Orientation régionale pour l'accompagnement du continuum lycéens-étudiants), qui permet de mutualiser des actions à destination des lycéens (PIA 3) et Sorb' Rising, financé par l'appel « Excellences sous toutes ses formes » (PIA 4), qui concerne l'offre de formations de masters en prévoyant le développement de nouvelles formations pluridisciplinaires dans la lignée des parcours de double licence en 1^{er} cycle. L'établissement porte, en outre, l'école universitaire de recherche (EUR) *Hautes études en démographie* (HED), qui fédère huit établissements partenaires en vue de proposer des formations à la recherche en démographie et sciences de la population, ainsi que l'EUR *Archaeological Challenges* (ARCHAL), soutenue par sept institutions partenaires, qui propose la création d'une plateforme de coopération européenne en matière d'enseignement et de recherche en archéologie.

Analyse globale de l'offre de formation

Le projet de l'offre de formation de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour le prochain contrat 2025-2029 répond de manière favorable aux recommandations exprimées par les comités du Hcéres lors de la phase

bilan. Le comité tient à souligner d'entrée de jeu les efforts fournis par l'établissement, tant au niveau de la qualité du dossier d'accréditation élaboré par l'établissement que de la précision des fiches-projets fournies par ses formations, qui témoignent d'une meilleure appropriation de l'exercice en phase projet qu'en phase bilan. Les auditions avec les responsables du pilotage politique et administratif de la formation et avec les responsables de composante et de formation ont conforté les éléments d'évaluation du projet, précisé certains points et/ou levé quelques réserves, à l'exception des mentions pour lesquelles les réponses se sont avérées peu convaincantes.

Le projet de l'offre de formation est ainsi cohérent avec l'ambition de positionner l'établissement au rang d'université européenne et internationale de référence en SHS. Il dispose de ressources suffisantes pour le mener à bien, notamment via les programmes d'investissement d'avenir (PIA) 3 et 4 (Écri+ et Sorb' Rising), grâce à des partenariats structurants aux niveaux national et international, ainsi qu'à d'autres dispositifs au rayon d'action plus restreint comme les EUR ARCHAL et HED. Plusieurs points forts sont ainsi à mentionner. En premier lieu, l'établissement a engagé de nombreuses actions pertinentes pour encourager l'internationalisation, qui apparaît comme la priorité stratégique principale et qui rencontre une très large adhésion des équipes. En deuxième lieu, et malgré un héritage facultaire encore prégnant, le développement de la pluridisciplinarité et de la transdisciplinarité se poursuit avec le soutien de la gouvernance de l'université, tout particulièrement à l'échelle des formations du 2^e cycle, favorisant de fait un alignement avec l'effort de transdisciplinarité entrepris dans le 1^{er} cycle lors de l'actuel contrat. Dans une évolution de l'offre de formation souhaitée à coûts constants, un troisième point fort concerne l'accroissement des formations proposées en alternance, avec de nombreux parcours qui offrent le régime de l'apprentissage, notamment au sein des mentions de droit, permettant de renforcer l'offre et d'envisager des ressources complémentaires pour assurer sa soutenabilité. Un quatrième point fort concerne l'adossage à la recherche, qui demeure un point différenciant de l'université, avec des remédiations engagées par plusieurs masters présentant des faiblesses à ce niveau. Le comité souligne positivement les restructurations opérées dans l'offre de formation tant au niveau du 1^{er} cycle, avec la fermeture de LP qui présentaient des points de fragilité, qu'au niveau du 2^e cycle, avec l'ouverture de mentions, la restructuration d'autres, et la recherche de complémentarité entre les parcours, ce qui améliore la lisibilité de l'offre de formation.

Si le projet montre une réelle volonté de prendre en compte les recommandations formulées par le Hcéres lors de l'évaluation du bilan de l'actuel contrat et celle de faire évoluer les pratiques sur les aspects mis en points d'attention, il reste cependant peu précis à trois niveaux qu'il est possible de considérer comme autant de points d'amélioration. Le premier concerne la diversification des formes pédagogiques. Elle est présentée comme l'une des priorités stratégiques de l'établissement, mais il est difficile de percevoir, à quelques rares exceptions, des éléments concrets d'évolution des pratiques pédagogiques dans les projets des formations, les résistances de certains responsables à déployer ces transformations étant confirmées par les auditions. Le deuxième niveau a trait aux enquêtes de devenir professionnel. La feuille de route dressée par l'établissement est insuffisamment précise et il est rare d'en trouver trace dans les fiches-projets des formations. Le troisième niveau concerne les questions de pilotage et d'amélioration continue. Le projet d'établissement précise, de manière positive, un cadrage calendaire, mais il demeure laconique sur la feuille de route que l'université entend suivre. Ce point est d'autant plus important que des initiatives diverses et non homogènes émergent dans les projets des formations. Un cadrage concerté sur les sujets de pilotage apparaît nécessaire et attendu par des responsables de formation, notamment s'agissant de la question du conseil de perfectionnement pour que cette instance puisse pleinement jouer son rôle dans le processus d'amélioration continue.

Politique et caractérisation de l'offre de formation

La politique de formation, cohérente au regard des priorités stratégiques de l'établissement, nécessite de trouver son expression concrète dans les formations. Le projet de l'offre de formation pour le contrat 2025-2029 de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne s'inscrit dans la continuité du plan stratégique défini en 2021. La politique de formation repose sur trois priorités stratégiques affichées par l'établissement : (i) l'internationalisation (ii) le décloisonnement des formations par la pluridisciplinarité et la transdisciplinarité, et (iii) la diversification des pratiques pédagogiques. L'internationalisation apparaît comme la priorité stratégique faisant consensus au sein de l'établissement, alors que cela est moins évident pour les deux autres priorités, dont l'essaimage au sein des composantes et des formations est beaucoup plus variable et diffus. Le projet de l'offre de formation apparaît cohérent à deux égards. En premier lieu, il recentre l'offre du 1^{er} cycle sur des mentions de licence générale à très large spectre et réduit le nombre de LP (quatre au lieu de sept dans l'actuelle offre). En deuxième lieu, la lisibilité de l'offre du 2^e cycle, notamment par la restructuration de la mention *Droit public*, réduisant sensiblement le nombre de ses parcours, se voit améliorée. L'offre de formation gagne ainsi en complémentarité tant au sein du 1^{er} cycle, avec une offre diversifiée de licences (offre de licences disciplinaires, offre de doubles licences, offre de licence avec parcours internationaux), qu'au sein du 2^e cycle, avec des masters n'entrant pas en concurrence interne et couvrant largement les différents champs des domaines DEG et SHS.

Le continuum licence-master est assuré, de façon aussi claire qu'ambitieuse, par une complémentarité renforcée entre les deux cycles grâce à une diversification des parcours au sein des mentions de licence « classique » ouvrant vers l'offre de masters, et la possibilité d'une poursuite d'études en 2^e cycle pour les étudiants ayant suivi une double licence. Il est renforcé, au sein de la coordination Sorbonne Alliance, par trois nouveaux parcours de doubles licences (*Lettres-Histoire*, *Gestion-Langues étrangères appliquées* et *Philosophie-Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) Anglais*) en partenariat avec l'université Sorbonne Nouvelle, un parcours de double licence *Histoire-LLCER Arabe* avec l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), annoncé dans le dossier comme rejoignant l'alliance, et des accords avec l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP) Business School pour les licences *Droit*, *Économie* et *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*.

Concernant la pluridisciplinarité et la transdisciplinarité, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne entend toujours proposer une offre riche de doubles licences, bien que sélective. L'université souhaite renforcer ce volet de la pluridisciplinarité en 2^e cycle lors du prochain contrat. Ce renforcement prend appui sur l'expérience de déploiement de parcours de doubles licences lors du précédent contrat et du contrat actuel. L'offre de masters s'étoffe donc de masters pluridisciplinaires (*Humanités numériques*, *Sciences sociales*), particulièrement bien pensés concernant leur positionnement dans l'environnement académique, et d'un parcours de double master (*Finance-Droit bancaire et financier*). Cette progression est certes louable et cohérente, mais elle reste encore trop timide. L'effort devra donc se poursuivre pour aligner de façon plus marquée l'offre pluridisciplinaire du 1^{er} cycle avec celle du 2^e cycle en prenant appui conjointement sur le PIA4 Sorb' Rising et l'alliance universitaire européenne *Una Europa*, mais également en mobilisant d'autres dispositifs à périmètre plus restreint comme les deux EUR.

En matière de formation au développement durable, l'établissement rend obligatoire la sensibilisation à la transition écologique en 1^{er} cycle, en cohérence avec le cadrage national des licences. En 2^e cycle, au-delà des formations existantes autour des questions thématiques de durabilité, de nouveaux parcours sont proposés, à l'image du parcours *Sustainability Business Informatics* au sein du master *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)*, ou de l'impulsion donnée par le parcours *Éco-Art* au sein du master *Arts plastiques* porté par l'EAS.

L'ouverture à l'international, définie comme la première et principale priorité stratégique, est significativement renforcée grâce à de nombreuses initiatives pertinentes et cohérentes. Concernant l'internationalisation des formations, l'établissement prend appui sur l'alliance *Una Europa*, dont les formations tendent à se saisir pleinement, et veut profiter de la création en interne du « Label international Panthéon-Sorbonne » (LIPS) dont il est cependant difficile de percevoir les tenants et aboutissants, et qui n'est pas mentionné dans les projets des formations. L'ambition de l'internationalisation demeure très générale pour le 1^{er} cycle, mais elle est renforcée au sein de plusieurs mentions, comme la licence *Économie*, qui envisage la création d'un parcours international non sélectif. Des parcours internationaux supplémentaires sont offerts par le biais de quatre modalités : parcours délocalisés, parcours à distance, parcours double diplôme et parcours internationaux « à la maison ». Pour cette dernière modalité, qui constitue une nouveauté, l'objectif est de proposer un cursus en langue étrangère comme le *English Track* de la licence *Gestion*. En 2^e cycle, l'ambition d'internationalisation se concrétise davantage encore avec l'ouverture de parcours internationaux, comme le master *Management* en mesure d'accueillir des étudiants internationaux, mais aussi avec la volonté de favoriser l'accueil d'étudiants en mobilité sortante sur les campus délocalisés offrant des diplômes nationaux, en particulier le campus du Caire (Égypte) pour le master *Science politique*.

L'adossement à la recherche est consolidé et renforce le caractère différenciant de l'offre de formation. En 1^{er} et en 2^e cycle, l'adossement à la recherche est bien adapté aux spécificités disciplinaires. Plusieurs masters ayant fait l'objet de points faibles au niveau de l'adossement à la recherche ont fait évoluer leur maquette, comme le master *Esthétique* ou le master *Études du développement*, avec un rattachement, pour ce dernier, à l'unité de recherche Développement et sociétés. Trois LP peu adossées à la recherche sont supprimées. Les créations de masters respectent les critères d'adossement tant par la participation d'enseignants-chercheurs à la formation que par l'existence au sein de la maquette de formations à et par la recherche. En revanche, les LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* et *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*, qui répondent à des besoins forts du territoire, présentent toujours les mêmes faiblesses, déjà soulignées lors de l'évaluation du bilan 2018, notamment la part réduite des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs, ce qui doit être corrigé.

Le projet de l'offre de formation manifeste la volonté de mieux répondre aux besoins du monde social, économique et culturel, dans un objectif d'amélioration de l'insertion professionnelle des étudiants. L'évolution des formations témoigne d'une volonté d'adaptation et de réponse aux besoins et aux attentes actuels du monde socio-économique. Ceux-ci peuvent être exprimés par les milieux professionnels (la LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* suspendue devient une LP en trois ans *Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique*, avec un renforcement en géomatique ; la licence *Histoire de l'art et archéologie (HAA)* intégrera un enseignement sur l'archéologie de la mort ; la licence *Cinéma*

intégrera un enseignement sur les cinémas documentaires) ou plus largement partagés quand il s'agit de former aux enjeux du développement durable, du féminisme, etc. (licence *Arts plastiques*, double licence *Philosophie/LLCER Anglais*). Le master *Histoire de l'art* offrira aussi, dans sa nouvelle maquette, des enseignements numériques plus structurés eu égard aux compétences demandées dans ce secteur d'activité. En outre, l'université développe, non sans difficulté, notamment d'un point de vue technique, une plateforme pour les alumni visant à fédérer les vastes réseaux de diplômés et, de façon concomitante, à stabiliser la relation avec le monde économique, social et culturel.

Qualité pédagogique de l'offre de formation

La prise en compte des approches programme et par compétences reste limitée dans l'organisation pédagogique des formations, ce qui rend nécessaire un cadrage de l'établissement. Les responsables des formations prennent acte de la nécessité d'avancer collectivement sur les approches programme et par compétences. Des avancées sont réalisées en 1^{er} cycle dans les licences *Cinéma* et *Arts plastiques* et dans la LP *Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire*, qui s'appuie sur le référentiel du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). En 2^e cycle, des initiatives existent pour aller plus avant dans l'approche par compétences, comme dans le master *Management stratégique*, qui réorganise la maquette pédagogique pour intégrer les blocs de compétences tels que définis dans la fiche RNCP. Ces initiatives demeurent cependant encore trop circonscrites, et ce d'autant plus que ce sujet fait l'objet de nombreuses réticences et ne constitue pas une priorité pour l'établissement en raison des tensions qu'il peut générer. Dans une perspective de valorisation des compétences complémentaires et en mobilisant des moyens offerts par les PIA 3 et 4, quelques initiatives visant à développer des compétences transversales via des certifications intégrées au sein des parcours, comme *Écri+* (expression écrite) ou encore *Pix* (culture numérique), peuvent être mises en avant. Les référentiels de compétences restent cependant trop peu mobilisés par les mentions et les parcours. Le comité regrette, à cet égard, que le projet d'offre de formation n'évoque pas la définition d'un cadrage de l'établissement sur l'approche par compétences.

La diversification des pratiques pédagogiques, bien que priorité stratégique de l'établissement, est difficilement perceptible dans les projets des formations malgré plusieurs projets qui tentent de la diffuser. L'établissement met en avant le recours à la pédagogie inversée, aux ateliers de terrain ou au numérique, mais les fiches-projets en font peu état. L'élargissement de l'usage de la pédagogie inversée n'est par exemple signalé que par la licence *Arts plastiques* et les masters *Économie internationale* et *Économie du développement*. En 1^{er} cycle, les méthodes pédagogiques restent traditionnelles en raison, notamment, des grands effectifs (cours magistraux, travaux dirigés). Certaines avancées sont néanmoins à souligner comme l'utilisation de *Massive open online courses* (MOOC) et l'expérimentation de l'intelligence artificielle en licence *Administration économique et sociale* (AES). En 2^e cycle, quelques masters évoquent cet objectif et présentent des formes de diversification, comme le master *Mathématiques et applications* ou les masters précités. Le comité souligne également, s'agissant du master *Risques et environnement*, l'existence de *serious games* pour simuler des situations de gestion de crise.

Les contenus et les dispositifs du projet d'offre de formation sont consolidés pour permettre son ouverture plus large à l'international. L'internationalisation du 1^{er} cycle est accrue par des enseignements renforcés en langue anglaise (en licence *Histoire* ou encore en licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*), outre les nouveaux parcours internationaux précités. Pour le 2^e cycle, de nouveaux parcours sont proposés pour être entièrement dispensés en anglais avec le double objectif de favoriser des mobilités sortantes, mais aussi, et surtout, des mobilités entrantes, comme pour le master *Migrations*, qui offre un semestre intégral en anglais, tout comme la mention *Management et commerce international*, ou encore le parcours *Global History of Contemporary Art* du master *Histoire de l'art*.

L'offre de formation s'ouvre plus largement au public de formation en alternance, mais elle reste très limitée en formation continue. L'offre de formation en alternance est en nette progression, ce qui est cohérent au regard de l'important potentiel dont dispose l'université pour cette activité. Ce développement concerne presque exclusivement le 2^e cycle, dans lequel plusieurs mentions proposent le régime de l'apprentissage. En effet, pas moins de 15 nouveaux parcours sont ouverts en apprentissage, comme dans les mentions *Arts plastiques*, *Droit de la propriété intellectuelle*, *Relations internationales* ou *Tourisme*. Les formations du 1^{er} cycle restent, quant à elles, peu ouvertes à l'alternance, à l'exception des LP. Néanmoins, le comité apprécie la transformation de LP en parcours de licence générale ouverts à l'alternance. Cette dynamique d'ouverture de l'offre de formation aux publics de formation en alternance reste à poursuivre et doit continuer à être soutenue. Concernant le développement de la formation continue, le projet demeure assez laconique. Les auditions confirment que la formation continue ne constitue pas un axe de développement porté par l'équipe présidentielle. Les formations exprimant un projet autour du développement de la formation continue comme la LP *Cartographie*,

topographie et systèmes d'information géographique ou le master Management de l'innovation sont malheureusement rares, ce qui renvoie à la nécessité de consolider l'approche par compétences.

Attractivité, performance et pertinence de l'offre de formation

L'attractivité des formations, déjà forte, sera renforcée par les initiatives prises par l'université et les nombreuses restructurations tendant à l'amélioration de la lisibilité des formations. La cohérence et la complémentarité de l'offre de formation sont déjà une forte garantie de l'attractivité des formations. Pour autant, cette condition n'est pas suffisante. L'enjeu sera de conduire à son terme, malgré les difficultés techniques rencontrées, l'ambitieux projet « Belvédère des formations », démarré en 2024, qui a pour objectif premier de rendre plus visibles les formations sur le portail Internet de l'université, grâce à la diffusion d'informations fiabilisées sur le contenu des formations, les taux de réussite et le devenir des diplômés, et pour second objectif de fournir un système d'information qui permette un meilleur pilotage de l'offre de formation, en vue de la construction des maquettes de formation, par un calcul facilité de la charge d'enseignement. Un travail a néanmoins déjà été mené pour améliorer la visibilité et l'attractivité des formations, que ce soit en 1^{er} cycle, grâce à la traduction du site de l'UFR en anglais (licence HAA) et l'intégration pleine et entière de la licence *Arts plastiques* à distance dans l'offre de l'établissement (fin du partenariat avec le Centre national d'enseignement à distance - CNED) pour rendre la formation accessible à un public plus large, ou en 2^e cycle, par les restructurations opérées au sein du master *Droit public*.

L'amélioration de la performance des formations, sur le plan de la réussite étudiante, est prise en considération à l'échelle globale par des projets structurants comme Belvédère, mais aussi par des initiatives locales qui mériteraient d'être généralisées. Partant de taux de réussite élevés tant en 1^{er} qu'en 2^e cycle, la réflexion est poursuivie concernant la réussite qui était plus fragile dans quelques formations, en particulier en licence *Philosophie*, où la baisse des résultats en première année (L1) avait été pointée, avec le développement du tutorat en L1, ainsi qu'en deuxième année (L2) et le recours plus important au dispositif Écri+, mais aussi en licence HAA, où une réflexion sur l'accompagnement des étudiants par le déploiement du contrat pédagogique de réussite est en cours. Le sujet de la réussite a également fait l'objet de réflexions au sein de l'offre du 2^e cycle, comme dans la mention *Analyse et politique économique* proposant une réorganisation du M1 pour équilibrer la charge de travail. Au contraire, et cela est regrettable, certains masters n'ont pas engagé les remédiations appropriées avec de véritables actions concernant la réussite, comme le master *Économie appliquée*, dont le parcours orienté recherche en 2^{de} année connaît un taux d'échec relativement élevé, ou l'insertion professionnelle, comme le master *Droit de l'environnement et de l'urbanisme*, dont le parcours développement durable connaît des taux de réussite assez faibles.

L'analyse de la pertinence des formations, du point de vue du suivi de la qualité de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études, nécessite un projet plus précis et essaillant davantage au sein des formations. Le suivi de l'insertion professionnelle et/ou de la poursuite d'études a été mis au rang des points faibles dans l'évaluation du bilan à l'échelle du 1^{er} cycle. L'extension des enquêtes de devenir des diplômés au niveau licence est louable dans la perspective d'un meilleur pilotage de l'offre du 1^{er} cycle, et la gestion du continuum licence-master doit, en tout état de cause, être appréciée positivement. Toutefois, le comité regrette que ce point faible ne fasse pas l'objet d'une attention particulière dans la plupart des formations, qui renvoient volontiers à l'établissement. Le dossier de la licence *Histoire* fait ainsi référence au projet « Génération 2023 » avec analyse de la transition lycée/L1 et troisième année de licence/première année de master (L3/M1). Les dossiers des licences *Science politique* et *AES* n'évoquent pas le sujet, alors qu'il avait été souligné comme un point faible. À l'échelle du 2^e cycle, plusieurs mentions tentent le développement de dispositifs pour améliorer l'insertion professionnelle, comme la mention *Géographie*, avec une semaine dédiée à l'insertion professionnelle, qui vise à favoriser l'intégration M1/M2, les relations entre étudiants des établissements partenaires, ainsi qu'avec les générations d'étudiants antérieures. Face à ces constats, il demeure un enjeu fort, celui de préciser les prérogatives des équipes pédagogiques par rapport à l'Observatoire des résultats, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (ORIVE) dans le cadre des enquêtes de devenir des diplômés et d'insertion professionnelle, ce d'autant plus que certaines spécificités doivent être considérées pour produire des données fiables (emploi non-salarié, concours, chiffres liés aux formations délocalisées, etc.). L'articulation des dispositifs existants avec le dispositif InserSup, qui affectera sensiblement les enquêtes d'insertion professionnelle, mérite une véritable réflexion.

Pilotage et amélioration continue de l'offre de formation

Le pilotage de l'offre de formation implique de voir son impact mesuré et contrôlé pour s'assurer de son effectivité. À l'échelle du 1^{er} cycle, le pilotage institutionnel de l'offre de formation se traduit, dans un premier temps, par des annonces de recrutement, en licence HAA en particulier, en réponse au point d'attention qui

avait été exprimé, la qualité et le potentiel de la formation étant rendus fragiles par le manque de personnel enseignant. Plusieurs mentions tant en 1^{er} qu'en 2^e cycle évoquent la création de chaires de professeurs juniors pour assurer des enseignements. C'est précisément le cas en licence, notamment en L3, sur des thématiques actuelles et susceptibles de conforter le continuum L/M (licence HAA autour des *fashion studies*) ou en master avec la mention *Tourisme*. Le pilotage institutionnel se traduit, dans un second temps également, par la réorganisation stratégique de l'offre évoquée plus haut, tant au niveau du 1^{er} cycle (avec l'abandon de plusieurs LP) que du 2^e cycle, avec les restructurations et les créations de formation opérées. Les modifications apportées à l'offre de formation, qu'il s'agisse des créations *ex nihilo* ou des restructurations prenant la forme de fusion ou de scissions, pour le prochain contrat 2025-2029, devront toutefois s'opérer à coûts constants, obligeant l'établissement à rechercher des sources d'économies, ce qui pose la question de sa soutenabilité, et de sa capacité à mobiliser de nouvelles ressources propres générées par les formations en apprentissage (principalement), grâce au PIA 4 Sorb'Rising, mais aussi grâce au contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) 2024-2026. Le comité constate, notamment lors des auditions, que ce cadrage financier est accepté et intégré par les composantes et les formations.

L'université s'est dotée de moyens pour accompagner la formation au métier d'enseignant et une politique de soutien aux projets pédagogiques, sans qu'il soit possible pour le comité de l'appréhender au sein des projets des formations. La politique incitative de primes pour soutenir des projets pédagogiques innovants, ainsi que les heures d'accompagnement pédagogique dans les formations en alternance sont ainsi des éléments importants pour porter la troisième priorité du projet de l'établissement, relative à l'innovation pédagogique et à la diversification des pratiques enseignantes. Si des initiatives au sein des composantes, voire au sein des formations, comme en licence *Droit* ou *Arts plastiques*, sont à souligner, il est difficile d'en percevoir les effets au sein des formations. Sur l'ensemble des mentions de master, la question de l'innovation pédagogique est peu évoquée, à l'exception de la mention *Économie du développement* ou de la mention *Mathématiques et applications*, montrant que l'impact de cette politique incitative est limité, y compris dans la perspective d'une reconnaissance des activités pédagogiques des enseignants-chercheurs.

L'université évoque plusieurs pistes pour renforcer les dispositifs d'amélioration continue de l'offre de formation, qui souffrent toutefois d'une absence de feuille de route précisant le calendrier et les actions relevant de chaque niveau décisionnel. Face au constat de carences dans les dispositifs de pilotage soulevées lors de l'évaluation du bilan, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne entend conduire plusieurs actions en vue d'un renforcement de ces dispositifs, sans être totalement explicite sur les actions qui seront engagées, en particulier en matière d'évaluation des enseignements, avec un projet imprécis dans sa formulation et assumé comme tel par l'équipe présidentielle eu égard aux tensions que peuvent générer ces sujets. C'est le cas en LP *Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique*, en licence *Philosophie* ou encore en licence *Science politique*, même si, dans ce dernier cas, l'évaluation, prévue au semestre 6, ne porte que sur la dernière année de la formation. Plusieurs mentions de master font état dans leur projet du déploiement d'une évaluation de la formation par les étudiants comme le master *Finances publiques* ou le master *Patrimoine et musées*. Chaque formation tend néanmoins à conduire une réflexion et des démarches propres, ce qui souligne la nécessité d'un cadrage plus précis de l'établissement et la mise à disposition d'outils appropriés permettant de clarifier le rôle et les responsabilités de chacun des niveaux de décision et d'application. Concernant les conseils de perfectionnement, et au regard d'un cadrage devant être présenté à l'automne 2024 pour une mise en application à la rentrée 2025, de nombreuses formations tant en licence qu'en master font état, dans leurs projets, du déploiement d'un conseil de perfectionnement. À l'échelle du 1^{er} cycle, il est possible de souligner positivement la mise en place de conseils de perfectionnement intégrant désormais des étudiants et des professionnels (licences AES et *Philosophie*), au fonctionnement et aux missions mieux définies (LP *Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique*) et avec un positionnement au niveau de la mention permettant une meilleure prise en compte des spécificités de la formation (licences *Cinéma* et *Arts plastiques*), sans que ce positionnement soit encore complètement généralisé (niveau du département des licences en *Droit*, voire du parcours en licence *Science politique*). Une communication des travaux du conseil de perfectionnement est aussi prévue au niveau de la direction et du conseil de certaines composantes, ce qui est à encourager (licence *Sciences sociales* à l'IDUP).

Ce constat d'évolution dans les pratiques en matière de conseil de perfectionnement est mitigé à l'échelle du 2^e cycle. Si le comité note positivement que plusieurs mentions se sont saisies de la question (masters *Cinéma et audiovisuel*, *Sciences économiques et sociales*) à l'instar des mentions de licence mentionnées ci-dessus ou de mentions de master qui expriment, notamment lors des auditions, la volonté de s'emparer de la question (master *Esthétique*). Il n'en demeure pas moins que plusieurs mentions positionneront à l'avenir, et de manière tout à fait assumée, le conseil de perfectionnement à l'échelle du département, à l'instar des formations relevant du droit public, ce qui pose la question de l'effectivité et de l'efficacité de ce dispositif à une si grande échelle.

Conclusion

Points forts

- Une consolidation de l'adossément à la recherche dans les deux cycles.
- Un renforcement notable de l'internationalisation des formations, priorité stratégique de l'établissement.
- Un fort déploiement de l'alternance.
- Une poursuite encourageante du développement de la multidisciplinarité et de la transdisciplinarité.

Points faibles

- Un pilotage difficile en raison des différents échelons de décision et d'application.
- Des impulsions encore timides en matière de déploiement des dispositifs d'amélioration continue (conseil de perfectionnement, évaluation des enseignements, etc.).
- Un essaimage restreint de la priorité « innovations pédagogiques et diversification des pratiques pédagogiques » à l'échelle des formations.

Recommandations

- Définir un cadrage politique précisant les prérogatives de chaque acteur en matière de déploiement des dispositifs de pilotage, par exemple sur l'évaluation des enseignements.
- Construire une feuille de route pour déployer des processus d'amélioration continue (conseil de perfectionnement, évaluation des enseignements, etc.), les périmètres d'application, ainsi qu'un calendrier précis de mise en place.
- Diffuser la priorité stratégique autour de l'innovation pédagogique auprès des composantes et des formations pour qu'elle essaime.

Avis d'accréditation des formations

Formations du 1^{er} cycle

Domaine de rattachement Hcéres	Domaine(s) d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL	Licence	Arts plastiques		Favorable avec recommandation : - Veiller à mobiliser le conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention pour un suivi régulier de la trajectoire des étudiants et l'amélioration continue des enseignements.
ALL	ALL	Licence	Cinéma		Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer l'intervention des enseignants-chercheurs spécialisés en études cinématographiques au sein de l'équipe pédagogique. - Veiller à la mise en place d'un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention pour un suivi régulier de la trajectoire des étudiants et l'amélioration continue des enseignements.
DEG	DEG	Licence	Administration économique et sociale		Favorable avec recommandations : - Veiller à pérenniser la présence des enseignants-chercheurs statutaires. - Veiller à renforcer le pilotage interne de la formation et le suivi des étudiants (non seulement ceux des parcours « Oui-si »).

DEG	DEG	Licence	Droit		Favorable avec recommandations : - Veiller à la mise en place effective d'une politique de pilotage et d'amélioration continue (avec un conseil de perfectionnement dont la composition est conforme, et une évaluation des enseignements). - Veiller à la mise en place effective de l'évaluation par compétences (non précisé dans le projet d'accréditation alors que la licence <i>Droit</i> est assez significativement restructurée).
DEG	DEG	Licence	Économie		Favorable.
DEG	DEG	Licence	Gestion		Favorable.
DEG	DEG	Licence	Science politique		Favorable avec recommandations : - Veiller à la mise en place effective du suivi du devenir des diplômés. - Veiller à la mise en place effective d'une évaluation des enseignements dispensés chaque année de licence.
DEG	DEG	LP	Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective du suivi du devenir des diplômés.
DEG	DEG	LP	Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques		Favorable avec recommandations : - Veiller à assurer l'adossment à la recherche en renforçant la participation des enseignants-chercheurs. - Veiller à développer une bonne articulation avec les autres formations du 1 ^{er} cycle de l'établissement.
DEG	DEG	LP	Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration		Favorable avec recommandations : - Veiller à assurer l'adossment à la recherche en renforçant la participation des enseignants-chercheurs. - Veiller à développer une bonne articulation avec les autres formations du 1 ^{er} cycle de l'établissement.

SHS	SHS	Licence	Géographie et aménagement		Favorable.
SHS	SHS	Licence	Histoire		Favorable avec recommandation : - Veiller à développer une réelle démarche d'amélioration continue (conseil de perfectionnement et analyse des résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements).
SHS	SHS	Licence	Histoire de l'art et archéologie		Favorable.
SHS	SHS	Licence	Philosophie		Favorable.
SHS	SHS	Licence	Sciences sociales		Favorable.
SHS	SHS	LP	Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique	Université Gustave Eiffel	Favorable avec recommandation : - Veiller à maintenir une bonne articulation avec les formations du 1 ^{er} cycle.
STS	STS	Licence	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)		Favorable avec recommandation : - Veiller à consolider la sensibilisation à la recherche.

Formations du 2^e cycle

Domaine de rattachement Hcéres	Domaine(s) d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL	Master	Arts plastiques		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.
ALL	ALL	Master	Cinéma et audiovisuel		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.
ALL	ALL	Master	Direction de projets ou établissements culturels		Favorable.
ALL	ALL	Master	Esthétique		Favorable avec recommandation : - Veiller à concrétiser la mise en place effective du conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention, comme cela est envisagé par la formation.
DEG	DEG	Master	Administration et liquidation d'entreprises en difficulté		Favorable avec recommandation : - Veiller à la pérennité du rôle du conseil de perfectionnement et à son effectivité.
DEG	DEG	Master	Administration publique		<i>Création.</i> Favorable avec recommandation : - Veiller à garantir et pérenniser la cohérence du positionnement de la formation dans son nouvel environnement académique.
DEG	DEG	Master	Analyse et politique économique	EHESS, ENPC, PSL	Favorable.

DEG	DEG	Master	Comptabilité-contrôle-audit		Favorable.
DEG	DEG	Master	Contrôle de gestion et audit organisationnel		Favorable.
DEG	DEG	Master	Droit bancaire et financier		Favorable avec recommandation : - Veiller à l'effectivité du rôle du conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention et à la formalisation de ses comptes-rendus.
DEG	DEG	Master	Droit comparé		Favorable avec recommandation : - Veiller à l'organisation du conseil de perfectionnement au niveau de la mention et à l'effectivité de son rôle.
DEG	DEG	Master	Droit de la propriété intellectuelle		Favorable avec recommandation : - Veiller à l'organisation du conseil de perfectionnement au niveau de la mention et à l'effectivité de son rôle.
DEG	DEG	Master	Droit de la santé		Favorable avec recommandation : - Veiller à l'organisation du conseil de perfectionnement au niveau de la mention et à l'effectivité de son rôle.
DEG	DEG	Master	Droit de l'entreprise		Favorable avec recommandation : - Veiller à l'effectivité du rôle du conseil de perfectionnement.
DEG	DEG	Master	Droit de l'environnement et de l'urbanisme		Favorable avec recommandations : - Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement dédié à la mention. - Veiller à assurer le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.

DEG	DEG	Master	Droit de l'immobilier		<i>Création.</i> Favorable avec recommandation : - Veiller à la bonne insertion de la formation dans son environnement académique.
DEG	DEG	Master	Droit des affaires		Favorable avec recommandation : - Veiller à l'organisation du conseil de perfectionnement au niveau de la mention et à l'effectivité de son rôle.
DEG	DEG	Master	Droit des libertés		<i>Création.</i> Favorable avec recommandation : - Veiller à la bonne insertion de la formation dans son environnement académique.
DEG	DEG	Master	Droit du numérique		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective et à la pérennité du conseil de perfectionnement.
DEG	DEG	Master	Droit du tourisme et des transports		<i>Création.</i> Favorable avec recommandation : - Veiller à la bonne insertion de la formation dans son environnement académique.
DEG	DEG	Master	Droit européen		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective et à la pérennité d'un conseil de perfectionnement dédié à la mention.
DEG	DEG	Master	Droit fiscal		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective et à la pérennité d'un conseil de perfectionnement dédié à la mention.
DEG	DEG	Master	Droit français - droits étrangers		Réservé : - Manque de précisions sur le positionnement de la formation dans son environnement académique. - Manque de précisions sur la nature de l'expérience professionnelle obligatoire. - Manque de précisions sur les mesures d'accompagnement à la réussite étudiante envisagées.

					- Manque de précisions sur la mise en place du conseil de perfectionnement dédié à la mention.
DEG	DEG	Master	Droit international		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective et à la pérennité d'un conseil de perfectionnement dédié à la mention.
DEG	DEG	Master	Droit notarial		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective et à la pérennité d'un conseil de perfectionnement dédié à la mention.
DEG	DEG	Master	Droit pénal et sciences criminelles		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective et à la pérennité du conseil de perfectionnement.
DEG	DEG	Master	Droit privé		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective et à la pérennité d'un conseil de perfectionnement dédié à la mention.
DEG	DEG	Master	Droit public		Favorable avec recommandation : - Veiller à la bonne insertion de la formation dans son environnement académique.
DEG	DEG	Master	Droit public des affaires		Favorable.
DEG	DEG	Master	Droit social		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective et à la pérennité d'un conseil de perfectionnement dédié à la mention.
DEG	DEG	Master	Économétrie, statistiques		Favorable.

DEG	DEG	Master	Économie appliquée		Favorable avec recommandation : - Veiller à la création d'un conseil de perfectionnement dédié à la mention qui ne soit pas un simple conseil de master.
DEG	DEG	Master	Économie de l'entreprise et des marchés		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place des mesures d'accompagnement des étudiants en année de césure.
DEG	DEG	Master	Économie du développement		Favorable avec recommandation : - Veiller au suivi de l'insertion professionnelle des diplômés de l'ensemble des parcours de la mention, y compris ceux du parcours à l'étranger.
DEG	DEG	Master	Économie et psychologie	Université Paris Cité	Favorable.
DEG	DEG	Master	Économie internationale		Favorable.
DEG	DEG	Master	Finance		Favorable.
DEG	DEG	Master	Finances publiques		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective et à la pérennité d'un conseil de perfectionnement dédié à la mention.
DEG	DEG	Master	Gestion des ressources humaines		Favorable.
DEG	DEG	Master	Justice, procès et procédures		Favorable.
DEG	DEG	Master	Management		<i>Création.</i> Favorable avec recommandation : - Veiller à garantir la soutenabilité humaine et financière de la formation.

DEG	DEG	Master	Management de l'innovation		Favorable.
DEG	DEG	Master	Management des systèmes d'informations		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective et à la pérennité du conseil de perfectionnement.
DEG	DEG	Master	Management et administration des entreprises		Favorable avec recommandation : - Veiller à l'effectivité du rôle du conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention et des parcours la composant.
DEG	DEG	Master	Management et commerce international		Favorable.
DEG	DEG	Master	Management sectoriel		<i>Création.</i> Favorable avec recommandation : - Veiller à garantir la cohérence du positionnement de la formation dans son environnement académique.
DEG	DEG	Master	Management stratégique		Favorable.
DEG	DEG	Master	Marketing, vente		Favorable.
DEG	DEG	Master	Monnaie, banque, assurance, finance		Favorable.
DEG	DEG	Master	Science politique		Favorable.

DEG	DEG	Master	Sciences économiques et sociales		Favorable.
SHS	DEG/SHS	Master	Administration économique et sociale		Favorable.
SHS	SHS	Master	Archéologie, sciences pour l'archéologie		Favorable.
SHS	SHS	Master	Conservation-restauration des biens culturels		Favorable.
SHS	SHS	Master	Démographie		Favorable.
SHS	SHS	Master	Design		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.
SHS	DEG/SHS	Master	Études du développement		Favorable.
SHS	SHS	Master	Études sur le genre		Favorable avec recommandation : - Veiller à ce que la composition du conseil de perfectionnement soit conforme en termes de représentation, en particulier des diplômés et des professionnels.
SHS	SHS	Master	Géographie		Favorable.
SHS	SHS	Master	Histoire		Favorable.
SHS	SHS	Master	Histoire de l'art		Favorable.

SHS	SHS	Master	Humanités numériques		Création. Favorable avec recommandation : - Veiller à garantir la cohérence du positionnement de la formation dans son environnement académique.
SHS	SHS	Master	Migrations	École des hautes études en sciences sociales	Favorable.
SHS	SHS	Master	Patrimoine et musées		Favorable.
SHS	SHS	Master	Philosophie		Favorable.
SHS	SHS	Master	Relations internationales		Favorable.
SHS	SHS	Master	Risques et environnement		Favorable.
SHS	SHS	Master	Sciences sociales		Création. Favorable avec recommandation : - Veiller à garantir la soutenabilité de la formation, en particulier pour ce qui concerne son taux d'encadrement.
SHS	SHS	Master	Techniques, patrimoine, territoires de l'industrie : histoire, valorisation didactique (TPTI)	Conservatoire national des arts et métiers	Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective et à la pérennité du conseil de perfectionnement.
SHS	DEG/SHS	Master	Tourisme		Favorable.

SHS	SHS	Master	Urbanisme et aménagement		Favorable.
STS	STS	Master	Mathématiques et applications		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite étudiante.
STS	STS	Master	Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE		Favorable.

Observations de l'établissement

La Présidente de l'Université
CAB/CNL/AK N° 15

À

Madame Lynne Franjié,
Directrice du département d'évaluation des formations
HCÉRES
2, rue Albert Einstein
75013 Paris

Paris, le 04 juillet 2024,

Objet : Observations de l'établissement sur le rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et 2^{ème} cycle de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne présenté par l'HCÉRES

Madame la Directrice,

Le rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation produit par le comité d'experts du HCÉRES constitue un outil précieux pour notre établissement. Nous remercions les membres du comité d'apporter leurs éclairages sur le très important travail interne réalisé par les équipes pour renouveler l'offre de formation de l'établissement. Ce travail s'est appuyé sur les rapports d'évaluation du bilan du précédent contrat pour les formations de 1^{er} et de 2^{ème} cycle en cherchant à apporter des remédiations aux points faibles et points d'attention signalés par les experts pour chacune des formations. La production de ce rapport vient clore une séquence extrêmement riche pour l'établissement qui a pu débattre et travailler sur la mise en place d'une stratégie formation en associant les composantes et les instances centrales. Le travail à venir est encore considérable pour qu'à la rentrée 2025, cette stratégie s'inscrive concrètement dans chacune des formations et transforme l'expérience et le parcours des étudiants de notre université.

Comme souligné par le rapport, le projet de l'offre de formation est en pleine cohérence avec l'ambition de l'établissement d'être l'université française de SHS (sciences humaines et sociales) de rang international et européen. C'est donc bien l'internationalisation des formations qui constitue la première priorité stratégique sur laquelle l'établissement veut être évalué au terme de ce contrat. Le renforcement de l'internationalisation est considéré par le comité comme un point fort du projet, au côté de l'adossé recherche des formations, du déploiement de l'alternance et du développement de la multidisciplinarité et de la transdisciplinarité.

L'établissement est conscient des efforts qu'il doit déployer pour mieux piloter ces formations, notamment par la mise en place d'une évaluation plus généralisée des enseignements par les étudiants et par un fonctionnement régulier et homogénéisé parmi les formations des comités de perfectionnement. Sans tarder, nous devons faire mieux dans ces domaines.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Christine NEAU-LEDOC

Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

 [@Hceres_](https://twitter.com/Hceres)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

